

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00591

Numéro SIREN : 794 606 483

Nom ou dénomination : AAD28

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/001994

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)			
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)	7 300		7 300	4,56	7 300	6,40
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		78 474	19 295	59 179	37,00	33 509	29,37
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		100		100	0,06	100	0,09
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		3 682		3 682	2,30	3 682	3,23
TOTAL (I)		82 256	19 295	62 961	39,37	37 291	32,68
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		9 458		9 458	5,91	9 382	8,22
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux		6 631		6 631	4,15	2 738	2,40
. Etat, impôts sur les bénéfices		1 393		1 393	0,87		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		51 828		51 828	32,41	26 447	23,18
. Autres		17 272		17 272	10,80	23 871	20,92
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		3 091		3 091	1,93	7 068	6,19
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		89 673		89 673	56,07	69 506	60,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		179 229	19 295	159 934	100,00	114 097	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)
Capitaux propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 700)		10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		6,25	8,76
Ecart de réévaluation			
Réserve légale		1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		0,63	0,88
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice		32 910	26 137
		20,58	22,91
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL(I)		43 910	37 137
		27,46	32,55
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL(II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts		25 366	22 607
. Découverts, concours bancaires		57	57
		15,86	19,81
		0,04	0,05
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		15 070	10 673
		9,42	9,35
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel		3 386	4 157
. Organismes sociaux		4 974	4 117
		2,12	3,64
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées		67 171	35 184
. Autres impôts, taxes et assimilés		42,00	30,84
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			166
			0,15
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL(IV)		116 025	76 960
		72,55	67,45
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif	(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)		159 934	114 097
		100,00	100,00

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	165 290		165 290	100,00	134 557	100,00	30 733	22,84	
Chiffres d'Affaires Nets	165 290		165 290	100,00	134 557	100,00	30 733	22,84	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges					200	0,15	-200	-100,00	
Autres produits			356	0,22	86	0,06	270	313,95	
Total des produits d'exploitation (I)			165 646	100,22	134 843	100,21	30 803	22,84	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			91 133	55,14	83 424	62,00	7 709	9,24	
Impôts, taxes et versements assimilés			419	0,25	1 304	0,97	-885	-67,86	
Salaires et traitements			21 228	12,84	18 050	13,41	3 178	17,61	
Charges sociales			4 378	2,65	2 727	2,03	1 651	60,54	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			11 374	6,88	4 025	2,99	7 349	182,58	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			356	0,22	72	0,05	284	394,44	
Total des charges d'exploitation (II)			128 889	77,98	109 601	81,45	19 288	17,60	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			36 758	22,24	25 242	18,76	11 516	45,62	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			1 954	1,18	317	0,24	1 637	516,40	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			1 954	1,18	317	0,24	1 637	516,40	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 954	-1,17	-317	-0,23	-1 637	-516,39	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			34 804	21,06	24 925	18,52	9 879	39,63	

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 611	1,20	-1 611	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			1 611	1,20	-1 611	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 894	1,15	400	0,30	1 494	373,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 894	1,15	400	0,30	1 494	373,50
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 894	-1,14	1 211	0,90	-3 105	-256,39
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	165 646	100,22	136 454	101,41	29 192	21,39
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	132 737	80,31	110 318	81,99	22 419	20,32
RÉSULTAT NET	32 910	19,91	26 137	19,42	6 773	25,91
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 159 934,28 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 32 909,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/01/2021 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 82 256 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	41 430	37 044		78 474
Immobilisations financières	3 782			3 782
TOTAL	45 212	37 044		82 256

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 19 295 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 921	11 374		19 295
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	7 921	11 374		19 295

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	78 474	19 295	59 179	de 3 à 5 ans
TOTAL	78 474	19 295	59 179	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 90 264 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 682		
Actif circulant & charges d'avance	86 582	86 582	
TOTAL	90 264	86 582	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Etat des dettes = 116 025 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	25 423			
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	15 070			
Dettes fiscales & sociales	75 531			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	116 025			

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 4 247 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	57
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	4 190
Autres dettes	
TOTAL	4 247

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 165 290 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	165 290	100,00 %
TOTAL	165 290	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 4 247 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	57
Banque intérêts courus(518600)	57
Dettes fiscales et sociales :	4 190
Dettes provisio. pour congés payés(428200)	1 614
Charges sociales sur congés payés(438200)	260
Autres charges à payer(438600)	2 316
TOTAL	4 247

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

AAD 28

E.U.R.L. au capital de 10 000,00 Euros

Siège social :

55 Rue GABRIEL PERI
28000 CHARTRES

R.C.S : 794 606 483

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2019

Au siège social,
Le 30/06/2019,
à 16 heure

Monsieur Abderraouf CHANDOUL, détenant 1000 parts sociales,

Associé unique de la société AAD 28, société à responsabilité limitée au capital de 10 000,00 Euros, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur Abderraouf CHANDOUL, préside la séance en qualité de Gérant.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique, au gérant, et/ou au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

L'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Questions diverses.

Il a été donné lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
 - du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- L'ordre du jour comporte les résolutions suivantes :

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 lesquels font apparaître **un bénéfice de 32 909,64 Euros**.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

La décision est adoptée.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2018** faisant ressortir **un bénéfice de 32 909,64 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **32 909,64 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **32 909,64 Euros**.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

La décision est adoptée.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

La décision est adoptée.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Monsieur Abderraouf CHANDOUL

AAD 28

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000,00 Euros

Siège social :

55 Rue GABRIEL PERI
28000 CHARTRES

R.C.S : 794 606 483

DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/06/2019 **AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018**

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 faisant ressortir un bénéfice de 32 909,64 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 32 909,64 Euros, de la façon suivante :

Au report à nouveau pour un montant de 32 909,64 Euros.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter un bénéfice de 32 909,64 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 32 909,64 Euros.

Pour copie certifiée conforme

La gérance

AAD28
55 Rue Gabriel Peri
28000 CHARTRES
R.C.S Chartres 794 606 483